

Séance du Conseil Municipal en date du 26 janvier 2024

Nombre de conseillers

- En exercice	15
- Présents	11
- Votants	14
- Absent(s) excusé(s)	0
- Absent(s)	1
- Exclus	0
- Pouvoir	3
DATE CONVOCATION	16/01/2024

De la commune de : **ESTIVAREILLES**
Séance du : **26 janvier 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six janvier à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M BARTHELEMY Pierre, Maire.

	P	A	A		P	A	A		P	A	A
BARD Solange	X			CARRIER Charlotte		X		FRERY Eglantine	X		
BARTHELEMY Pierre	X			CLAVERO Daniel	X			GHILAS Sofiane	X		
BEYSSAC Jean-Marc	X			COURTINEL Kévin		X		KURNIK Henriette	X		
BLANC Claudius	X			DUBILLOT Mattéo	X			MEREO Bruno	X		
CARRIER Alexis		X		FAYET Bélanda			X	TROUSSIEUX Elodie	X		

* **Secrétaire séance : Eglantine FRERY** **Secrétaire auxiliaire : GRANJON Liliane**

* **Pouvoir(s) :** Alexis CARRIER à Eglantine FRERY, Charlotte CARRIER à Elodie TROUSSIEUX, Kévin COURTINEL à Daniel CLAVERO.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la dernière séance
- Bail Gîte n°2 de M. ANASTASIO Rocco
- Convention avec Loire Forez Agglomération pour le transfert de l'assainissement
- Extension de réseau électrique avec le SIEL
- Reconduction de la convention pôle santé au travail avec le CDG 42
- Prime pouvoir d'achat
- Demande d'autorisation de mandater des crédits section d'investissement 2023 – SIEL 42
- Demande de gratuité musée d'histoire pour les cadets de la défense
- Etude de devis
- Questions diverses
- Renseignements divers

Le procès-verbal du dernier conseil a été approuvé à l'unanimité.

DEL N°01- 26/01/2024 Bail Gîte n°2 de M. ANASTASIO Rocco

M. Le Maire explique à l'assemblée que le gîte n°2 est loué depuis quelques années à M. ANASTASIO Rocco. Etant loué comme gîte aucun bail n'est signé. Compte tenu que la situation perdure, il est temps que les deux partis signent un bail afin de fixer les conditions de location.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la signature d'un bail pour la location du gîte n°2.

DEL N°02- 26/01/2024 Convention avec Loire Forez Agglomération pour le transfert de l'assainissement

M. Le Maire explique à l'assemblée qu'il a lieu de régulariser le transfert de l'unité de traitement du bourg et le poste de relèvement du Pont d'Arenc en pleine propriété à Loire Forez Agglomération suite au transfert de cette compétence effectif depuis 2017.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de demander plus d'explications à Loire Forez Agglomération et de ne pas signer la convention ce jour.

DEL N°03- 26/01/2024 Extension de réseau électrique avec le SIEL

M. le Maire présente à l'assemblée le Permis d'aménager n° 04209123M0002 au lieudit les Echanaux parcelle A 2964 concernant une division foncière en deux parcelles constructibles. Pour construire, il est nécessaire d'opérer une extension du réseau électrique pour un montant de 2876.05€ H.T. Il informe l'assemblée que le code de l'urbanisme a été modifié en 2023 annonçant que les extensions de réseau sont désormais à la charge du pétitionnaire. Le décret n'étant pas encore applicable il propose de donner un avis défavorable à ce projet afin que la commune ne supporte pas la charge de tels travaux.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de payer la somme de 2876,05€ mais d'attendre la date butoir du dossier le 20 février 2024.

DEL N°05- 26/01/2024 Reconduction de la convention pôle santé au travail avec le CDG 42

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal la convention signée avec le CDG 42 en 2021 concernant l'adhésion à la médecine du travail pour les agents de la collectivité. Cette convention étant arrivée à son terme, il y a lieu de la reconduire pour trois années.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction de cette convention avec l'option n°1.

DEL N°06- 26/01/2024 Prime pouvoir d'achat

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le décret 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents de la fonction publique territoriale. Il rappelle les conditions nécessaires pour être éligible à cette prime.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de calculer les sommes par agent et d'approfondir le dossier pour le prochain conseil.

DEL N°07- 26/01/2024 Demande d'autorisation de mandater des crédits section d'investissement 2023 – SIEL 42

M. Le Maire explique au Conseil Municipal que les travaux d'extension du réseau électrique de Viviers pour le compte du GAEC des Lys sont aujourd'hui achevés. Le montant des travaux se porte à 11 926.66€ H.T. or le chapitre 204 ne dispose plus que de 8482.36€ de crédits. Il demande à l'assemblée l'autorisation de débloquer 3444.30€ pour ce chapitre afin de s'acquitter de la somme sur l'exercice 2024.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à débloquer la somme de 3444.30€.

DEL N°08- 26/01/2024 Demande de gratuité musée d'histoire pour les cadets de la défense

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal la visite du Musée d'histoire par les cadets de la défense le mercredi 10 janvier 2024. Il explique que dans le cadre pédagogique du Musée ils ont demandé à le visiter gratuitement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la gratuité du musée d'histoire pour les cadets de la défense.

DEL N°09- 26/01/2024 Régie Musée – Pass Culture

M. Le Maire explique au Conseil Municipal l'adhésion au pass culture en collaboration entre le Musée et le Quai des Arts à Usson en Forez.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion au pass culture en collaboration avec le Quai des Arts à Usson en Forez.

DEL N°10- 26/01/2024 Tarif projection Musée – Pass Culture

M. Le Maire explique au Conseil Municipal la création d'une nouvelle touche de règlement sur la caisse enregistreuse du musée pour les établissements scolaires et culturels.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création d'une nouvelle touche de règlement sur la caisse enregistreuse du musée pour les établissements scolaires et culturels.

ETUDE DE DEVIS

Devis reprise de concessions au cimetière :

- Entreprise Mirmand pour un total de 8484.80€ TTC pour la reprise de la totalité des concessions.
- Entreprise Laveille-Quet pour un total de 11 820€ TTC pour la reprise de la totalité des concessions.

L'Entreprise Mirmand est retenue pour la reprise de la totalité des concessions.

Tarifs concession :

Pour les cinquantenaires : 175,00€ le m2

Pour les trentenaires : 125,00€ le m2

Tarifs Colombariums :

Pas de changement de tarif

Concession 15 ans : 350,00€

Concession 30 ans : 650,00€

Concession 50 ans : 1100,00€

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Proposition d'achat du camping de la Faverge

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une offre de 120 000€ est proposée par Christophe Roux. Sofiane indique qu'une personne est venue le visiter jeudi 25 janvier, cette personne doit faire une offre dans les prochains jours.

M. Le Maire va demander à Christophe ROUX de faire sa proposition par écrit.

- Projet de remise en eau du lavoir (attente de rendez-vous)

QUESTIONS DIVERSES

Mathias PITIOT demande à la mairie de réaliser un revêtement en enrobé sur la partie appartenant à la commune. M. Le Maire dit qu'il va aller le voir sur place.

Courrier de remerciement de la part de Matteo.

Prise de pare feux chez KOESIO au niveau de l'adresse mail de la mairie avec les gîtes.

Une commission budget est proposée le 5 février à 18h00

Eglantine informe le Conseil Municipal de la réunion qu'elle a eu avec le point numérique. Il faut reconduire la convention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h40

Le Maire,

Pierre BARTHELEMY



La secrétaire de séance,

Eglantine FRERY

